

# LA FICHE MEDICOSPORT-SANTE

Le Comité national olympique et sportif français a développé un nouvel outil dans le cadre du « sport-santé ». Appelé répertoire médicosport-santé, il compile les présentations de chaque discipline sportive sous forme de fiches. A l'attention de tous les médecins généralistes, il est un véritable « dictionnaire Vidal du sport ». Il doit ainsi aider les médecins de famille à « prescrire une activité sportive aux patients » en fonction de leur pathologie.

Envoyé sous une forme numérique, ce répertoire recense les avantages reconnus de chaque discipline. Les fiches sont réalisées par les fédérations et sont validées par la commission médicale du CNOSF.

Une nouvelle édition de ce répertoire sera envoyée à l'automne 2018. La FFHM y figurera pour la première fois, grâce à son action positive reconnue dans le traitement (entre autres) du diabète, des cancers, de l'ostéoporose et de nombreuses maladies neurodégénératives.

Un encouragement sur la pratique infantine a même été émis par le CNOSF.

Cette reconnaissance des bienfaits de la pratique de l'haltérophilie et de la musculation marque une grande avancée. Gageons que cette validation des experts médicaux facilitera à terme la prescription médicale de nos disciplines qu'il s'agisse d'enfants, d'adultes, de séniors qu'ils soient malades ou en bonne santé.